



UNION EUROPÉENNE

Conseil Permanent de l'OSCE N 1002 Vienne, 29 Mai 2014

Déclaration de l'Union européenne en réponse à la Chef de la Mission de l'OSCE en République de Moldavie, S.E. l'Ambassadrice Jennifer Brush

L'Union européenne et ses Etats membres vous remercient pour votre rapport d'activités et soutiennent pleinement les efforts dispensés par la Mission de l'OSCE en République de Moldavie pour remplir son mandat.

La contribution au règlement pacifique du conflit transnistrien respectueux de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la République de Moldavie est au cœur du mandat de la Mission. Ses projets visant à promouvoir les droits de l'homme, la démocratie, la primauté du droit, la liberté des médias, à renforcer la société civile, lutter contre le trafic des êtres humains et contre l'inégalité entre les hommes et les femmes y contribuent aussi.

Les tentatives croissantes de la part de Tiraspol de restreindre l'accès des membres de votre Mission à la région de Transnistrie et de vous empêcher de continuer à impliquer les interlocuteurs des deux rives à la réalisation de vos projets sont très inquiétantes. Les participants aux négociations dans le format 5+2, lors de la prochaine réunion prévue les 5 et 6 juin, devraient user de leur influence sur Tiraspol pour y mettre fin et laisser la Mission réaliser son mandat sans entraves. Les membres de votre Mission doivent avoir un accès complet à tout le territoire de la République de Moldavie, y compris dans la région de Transnistrie ainsi qu'au dépôt d'armes russe à Colbasna pour accomplir leur mandat. Nous soutenons le mandat de la Mission, basé sur les engagements pris au sein de l'OSCE par les Etats participants, notamment dans le domaine de la sécurité et encourageons la Mission à le mettre activement en œuvre et à continuer à suivre et à rendre compte des développements dans ce domaine.

Vous savez que l'UE reste très attachée à la poursuite et à l'aboutissement des discussions au format 5+2, le seul qui garantisse la transparence et la légitimité d'une solution durable, respectueuse de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la République de Moldavie. Une telle solution serait une avancée majeure pour la stabilité et la sécurité de la région et apporterait nombre d'avantages concrets à la République de Moldavie, y compris à la région de Transnistrie. L'Union européenne est prête à soutenir sa mise en œuvre, y compris financièrement. Nous attendons de la réunion prévue à Vienne les 5 et 6 juin des progrès tangibles sur les trois corbeilles, notamment sur les aspects politiques, institutionnels et de sécurité de la troisième corbeille.

La Mission de l'OSCE joue un rôle important d'accompagnement des réformes en République de Moldavie. Elle devrait réagir aux changements sur le terrain et se concentrer sur les domaines dans lesquels notre Organisation a une valeur ajoutée reconnue. Il est important que toutes les missions de terrain disposent d'un système d'évaluation efficace et s'assurent de l'utilisation efficace des ressources, comme du développement des meilleures pratiques et de la transmission des leçons apprises. Nous vous serions reconnaissants de citer les principaux résultats des activités programmatiques de la Mission.

Face à une certaine stagnation des discussions des groupes de travail, face au retour regrettable des tentatives de Tiraspol de pré-conditionner la tenue des réunions dans le format 5+2, à la raréfaction des contacts directs entre Chisinau et Tiraspol, nous sommes persuadés que ces discussions ont besoin d'une nouvelle impulsion, sans préconditions.

Nous réitérons notre préoccupation par la situation des écoles dispensant un enseignement en alphabet latin dans la région de Transnistrie. Nous estimons que les divergences politiques ne doivent pas empêcher les enfants d'être scolarisés dans la langue de leur choix. Il est important que Tiraspol, qui n'est pas en charge de l'administration de ces écoles, cesse d'entraver leur activité. Il est essentiel de mettre fin à toute mesure qui peut créer des tensions et d'assurer leur fonctionnement de manière normale et durable.

Nous sommes très inquiets des tentatives récentes de Tiraspol de remettre en cause le droit de propriété des fermiers résidant dans les villages administrés par Chisinau sur la rive gauche de Dniestr.

Les entraves à la liberté de circulation, à l'ouverture des ponts et aux contacts entre les habitants des populations des deux rives nécessitent un dialogue actif, dans l'esprit de coopération. Il en est de même des incidents dans la zone de sécurité, dont plus rien ne justifie la militarisation, ou encore du retrait des forces restantes de l'armée russe de la République de Moldavie.

Un travail important de démilitarisation concernant toutes les forces militaires dans la région reste à accomplir, dans la transparence et dans le souci de renforcer la confiance mutuelle, dans lequel un rôle important est attribué à l'OSCE et à sa Mission en République de Moldavie, qui bénéficient de notre soutien sans faille.

Les succès de la République de Moldavie dans son rapprochement de l'Union européenne sont impressionnants. Nous saluons la participation très active de la République de Moldavie au Partenariat oriental. Nous nous réjouissons de la prochaine signature, le 27 juin 2014, de l'Accord d'association entre l'UE et la République de Moldavie, qui prévoit aussi l'établissement d'une zone de libre-échange approfondi et complet, et nous attendons sa mise en œuvre provisoire et son entrée en vigueur dès que possible. Les citoyens de la République de Moldavie dotés d'un passeport biométrique bénéficient déjà depuis fin avril d'un régime sans visa pour des courts séjours dans l'Union européenne et nous nous en félicitons. Nous espérons que tous les décideurs politiques et économiques, dans toutes les régions du pays, sauront reconnaître les opportunités qui s'offrent à eux et qu'ils auront à cœur de poursuivre résolument les réformes.

Madame l'Ambassadrice, c'est probablement votre dernier passage devant le Conseil permanent, en tant que Chef de la Mission de l'OSCE en République de Moldavie. Nous tenons à vous remercier très chaleureusement pour le formidable travail accompli à la tête de la Mission. Votre professionnalisme, votre formidable énergie et votre volonté de faire connaître le travail de l'OSCE aux citoyens de la

République de Moldavie et au monde entier ont profondément marqué la Mission et fixé la barre haute à votre successeur. Nous vous souhaitons bonne chance et plein succès dans la suite de votre carrière. Merci beaucoup.

l'Ancienne République yougoslave de Macédoine*, le Monténégro*, l'Islande+, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels ; le Liechtenstein et la Norvège, membres de l'Association européenne de libre-échange ; l'Ukraine, la Géorgie, Monaco et Saint-Marin se rallient à cette déclaration.

* l'Ancienne République yougoslave de Macédoine et le Monténégro demeurent membres du Processus de stabilisation et d'association.

+ L'Islande demeure membre de l'Association européenne de libre-échange.